

Formation installation d'infrastructure de recharge de Véhicules électriques IRVE - P1

Ref. **IRVE1**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0
heures
Formacode : 23651

Avertissement :

Aucun service d'accompagnement à la constitution de dossier de demande de qualification ne sera proposé par Bureau Veritas Exploitation.

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation

Les preuves des prérequis exigés dans la fiche programme seront à communiquer par l'apprenant avant l'entrée à la formation :

- niveau d'étude / expérience / habilitation électrique

Au moment de l'évaluation de fin de formation, une vérification de l'identité sera réalisée par le formateur.



Pré-requis :

Posséder de bonnes connaissances théoriques et pratiques en électricité avec un niveau d'expérience exigé.

Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences

Capacité à appliquer les règles de la norme NFC 18 510 (Norme sécurité électrique) être habilité conformément à l'article R4544-9 du CdT par son employeur : B2



Personnes concernées :

- Personnel installateur électricien du domaine tertiaire ou privé ou industriel qui est appelé à réaliser une installation d'infrastructure de recharge de véhicule électrique, sans configuration spécifique pour la communication ou la supervision.

- Ce niveau de formation intègre les bornes de recharge de type AC installées en fonctionnement autonome sans supervision.



Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Identifier les enjeux de ce marché porteur de croissance et de développement,
- Identifier les besoins liés aux types de véhicule, à leur exploitation et aux installations électriques des clients,
- Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de charge et des prises,
- Identifier les réglementations en vigueur,

- Identifier les exigences de sécurité propres aux infrastructures de recharge de VE,
- Déterminer les composants nécessaires à l'adaptation de l'installation électrique,
- Appliquer une mise en service de bornes de recharge de type AC installées en fonctionnement autonome sans supervision.



Programme :

Cette formation comprend une partie théorique et une partie pratique correspondant à 30 % de la durée de la formation.

- Electromobilité contexte et enjeux
- Caractéristiques principales des bornes de charge et des véhicules,
- Infrastructure dans son contexte normatif et réglementaire,
- Présentation des différents matériels disponibles dont les solutions de recharge intelligente,
- Adaptation de l'installation électrique chez le client,
- Mise en service des bornes chez les clients,
- Tester et faire la recette de l'installation,
- Paramétrage du contrôle d'accès.



Démarche pédagogique :

Les méthodes pédagogiques :

- Méthode affirmative par exposé est limitée aux explications théoriques.
- Méthode active est appliquée continuellement et représentant plus de 30% de la durée de la formation avec des exercices d'essais et de mises en situations pratiques sur des platines pédagogique IRVE actives et fonctionnelles.
- Méthode démonstrative est appliquée continuellement par des présentations de matériel et des films.

Modalités pratiques :

- Formation présentielle sur plateau pédagogique et technique IRVE
- Essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel.
- Plus de 30% du temps consacré aux exercices et études de cas sur des platine IRVE pédagogiques
- Formation animée par un formateur qualifié disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas Exploitation.

Nombre de participants : 8



Evaluation et validation :

- Evaluation sommative niveau P1 (QCM et contrôle continu des connaissances pratiques)
- Note d'obtention de l'examen QCM : 14/20
- Avis du formateur et délivrance d'une attestation de formation niveau P1.

Nota : en cas d'échec au QCM de validation, Bureau Veritas Exploitation permet de repasser une fois le QCM lors d'une prochaine session, sous réserve que le stagiaire ait validé son contrôle individuel des connaissances pratiques. Si ce dernier échoue à nouveau, il devra effectuer une seconde formation



Le + :

La formation pratique se réalise sur une infrastructure pédagogique de points de recharge mobile.